

La production statistique sur l'économie sociale et solidaire au Maroc

Statistical production on the social and solidarity economy in Morocco

Auteur 1 : Driss EL MAALLAM,

Driss EL MAALLAM

Doctorant chercheur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociale de
Tanger (Université Abdelmalek Essaadi)

Laboratoire : Gouvernance Territoriale et Développement Durable

drisstm@gmail.com

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL MAALLAM .D (2020), « La production statistique sur l'économie sociale et solidaire au Maroc », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 3 » pp: 338-355.

Date de soumission : Novembre 2020

Date de publication : Décembre 2020

DOI : 10.5281/zenodo.5541459



Copyright © 2020 – ASJ



Résumé :

L'objectif de cet article, consiste à retracer l'histoire de la statistique de l'économie sociale et solidaire (ESS) Au Maroc. Cette histoire n'a pas suivi l'émergence de ce secteur, malgré la reconnaissance institutionnelle. Le manque d'une structuration articulée et cohérente des composants et l'absence d'un cadre juridique unifié empêchent la connaissance de la contribution réelle de l'ESS à l'économie nationale et constituent un frein à son institutionnalisation. Si les données statistiques sur l'ESS s'améliorent, et si sa reconnaissance se renforce dans le contexte national, de nombreuses questions s'imposent en termes de méthodologie, du choix d'indicateurs et de périmètres.

Mots-clés : Maroc, économie sociale et solidaire, le poids de l'ESS, OESS

Abstract

The objective of this article is to retrace the history of statistics of the social and solidarity economy (SSE) in Morocco. This history did not follow the emergence of this sector, despite the institutional recognition. The lack of an articulated and coherent structure of the components and the absence of a unified legal framework prevent the knowledge of the real contribution of the ESS to the national economy and constitute a brake on its institutionalization. If the statistical data on SSE improve, and if its recognition strengthens in the national context, many questions need to be asked in terms of methodology, choice of indicators and perimeters.

Keywords: Morocco, social and solidarity economy, the weight of SSE, OSSE

Introduction

A l'ère de la mondialisation et du numérique, l'information statistique devient un moyen efficace de la prise de décision, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Le besoin de disposer d'études statistiques et d'indicateurs pertinents est une priorité pour les acteurs de territoire. La production statistique territoriale s'avère indispensable pour aider à la formulation de politiques de développement et leur évaluation.

Avec le développement du phénomène de la précarité, l'Etat a fait recours à l'économie sociale et solidaire car il s'appuie sur des initiatives citoyennes pour éradiquer toute forme de précarisation. L'ESS tente d'établir des complémentarités et d'organiser la concertation entre les acteurs du territoire autour d'un projet commun (Demoustier, D. & Vallat, D., 2005).

La mesure de l'ESS dans des comptes cohérents et comparables permet de mettre en lumière son impact sur l'économie nationale et sur la société dans son ensemble (Archambault É., 2017). Mais cette mesure se heurte à des difficultés, parmi lesquelles le PIB, la gouvernance d'OESS¹ qui repose en grande partie sur le bénévolat (Frémeaux, P., 2013).

Plusieurs indicateurs montrent que l'ESS, a permis d'amortir les effets de la crise, en termes d'offre de crédit, mais aussi de création d'emplois, de soutien à la prise en charge de la santé ou bien de lutte contre l'exclusion, pour ne pas parler du maintien de la paix sociale (Demoustier, D. & Colletis, G.2012).

L'émergence de l'ESS au Maroc a permis de soulever la question de son poids réel dans l'économie nationale. La production statistique sur l'ESS se caractérise par un fort retard par rapport au développement rapide des OESS². Si les données statistiques sur cette économie s'améliorent, et si sa reconnaissance se renforce dans le contexte national, de nombreuses questions s'imposent en termes de méthodologie, du choix d'indicateurs et de périmètres.

Nous retraçons dans cet article l'histoire de la statistique sur l'ESS dans le contexte marocain. Et nous verrons dans quelle mesure l'évolution de cette statistique contribue telle à renforcer l'institutionnalisation du secteur.

¹ Organisation d'économie sociale et solidaire

² Organisation d'Economie sociale et Solidaire

1. La production statistique de l'ESS au Maroc

1.1 L'évolution de l'ESS au Maroc

L'histoire de l'ESS a émané des temps anciens et en dehors de l'appareil statistique officiel. La première reconnaissance de ce secteur par le pouvoir marocain est datée de l'indépendance, par l'intégration d'un droit d'association dans le Dahir du 15 novembre 1958 (Baron, C. & Christmann, M., 2005). Mais on peut résumer cette histoire en trois phases, retraçant chacune l'évolution des acteurs de l'ESS (Bentahar, H., & Yahyaoui, Y., 2003) (tableau 1).

La notion de l'économie solidaire a été officiellement reconnue pour la première fois lors de l'organisation à rabat, du 20 au 26 avril en 1987, d'une session de l'université coopérative internationale (U.C.I).

Les plans de développement économique et social ont ainsi, depuis 1988-1992, considéré l'économie sociale en tant que voie alternative de création d'emploi et de mobilisation des ressources à moindre coût. Ainsi, on a assisté à la création d'une commission thématique dédiée à l'économie sociale à l'occasion du plan de développement économique et social 2000-2004 (Ait Haddout M, Jaouad.M, 2003).

Tableau 1 : l'évolution des acteurs de l'ESS au Maroc (modifié)

Une période de libéralisation 1958 – 1973	Une nouvelle période de contrainte : 1973 – 1984	La période de renaissance : 1984 à nos jours
- Cette période a été marquée par la création des associations dans toutes les régions du Maroc, situation qui va être limitée après par des aménagements apportés par le Dahir de 10 Avril 1973. - les mutuelles sont régies par la loi du 29 novembre 1963 fixant le statut général de la mutualité ³ .	- Le Dahir du 10 avril 1973 a restreint la liberté d'association. provincial). - création de l'office de développement de la coopération (ODCO), en 1975.	Parmi les changements importants qui sont survenus au Maroc et qui ont contribué à l'émergence des associations, , la crise financière du milieu des années 80 et le programme d'ajustement structurel (PAS) lancé par le gouvernement en 1983, entraînant un déclin du niveau de vie de large couche de la population marocaine.

A partir de l'année 2000, le secteur de l'économie sociale a connu un développement remarquable, notamment avec la mise en œuvre de l'INDH⁴ sur le terrain, et les programmes

³ Cependant, les mutuelles du secteur agricole demeurent régies par un texte de 1921. quant aux sociétés de cautionnement mutuel, elles font références au Dahir du 02/02/1961 relatif à al réforme du crédit populaire.

⁴ L'initiative nationale pour le développement humain

structurels (Plan Maroc vert, plan azur..). Ainsi un département ministériel chargé de l'économie sociale a vu le jour en 2000, placé aujourd'hui sous la tutelle du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale. Une fois la reconnaissance du pouvoir public est acquise, l'ESS a fait l'objet d'une stratégie nationale élaborée et actualisée par le ministère des Affaires générales et de la gouvernance favorisant l'émergence de ce secteur et permettant d'améliorer la cohésion économique, sociale et territoriale. L'objectif affiché est de promouvoir le tissu coopératif.

Il est important de préciser que le mouvement coopératif marocain est la principale composante de cette économie et demeure le secteur qui bénéficie d'un grand intérêt au détriment des autres composantes (association, mutuelles), notamment par la mise en place en 2014, de la Loi 112.12, avec plusieurs apports dont, notamment, l'instauration d'un registre de coopératives, l'allégement de la procédure administrative, la possibilité de participation aux marchés publics et la définition des règles de gouvernance. Les coopératives ont connu une émergence importante dans l'espace et le temps dans le contexte national, et ont participé à la modernisation des secteurs économiques et le développement d'activités économiques (l'agriculture, l'artisanat, l'habitat..).

1.2 La production de la statistique sur l'ESS

1.2.1 Le contexte international

La disponibilité de données statistiques sur l'économie sociale n'est pas simplement une question technique mais également un outil nécessaire pour la conception et la mise en œuvre efficaces des politiques, pour améliorer la visibilité, renforcer l'identité et accroître la reconnaissance de l'économie sociale, également en impliquant la société civile (OECD, EC, 2017). Ainsi, la création de comptes satellites pour l'économie sociale a reçu un fort soutien politique en Europe, comme le soulignent les conclusions du Conseil de l'Union européenne du 7 décembre 2015 (point 19), et le rapport produit en 2016 par le GECES (groupe d'experts de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social) qui dressé une série des recommandations visant le renforcement de la visibilité, de la reconnaissance et de l'identité de l'ESS, par la collecte des données systématiques concernant ce secteur, et a insisté sur la nécessité des bureaux nationaux de statistique à s'engager dans un ce processus. Ces actions ont également été soutenues par la déclaration de Madrid signée par 9 pays européens en mai 2017.

Malgré la richesse et la qualité des informations fournies, les comptes nationaux ne répondent pas toujours aux besoins d'information d'utilisateurs exigeants. Ces informations doivent souvent être réorganisées ou développées afin de mieux répondre à des besoins d'information très spécifiques.

Le fait que les résultats des comptes satellites soient comparables à ceux des systèmes statistiques établis rend ce produit statistique encore plus attrayant. En effet, ces dernières années, les comptes satellites ont également démontré l'utilité des comptes nationaux pour les utilisateurs inhabituels de ces informations. De nombreux manuels ont donc été élaborés par des organisations internationales pour différents comptes satellites, de sorte que les résultats soient comparables au niveau international (Ramos, C., 2019).

Des efforts ont été réalisés au cours des deux dernières années, tant dans le domaine universitaire que par les instituts statistiques nationaux et les gouvernements pour développer et compléter le manuel des Nations Unies sur les Institutions à But non Lucratif notamment par le CIRIEC⁵, qui a élaboré en 2006, une méthode pour la commission européenne, « le manuel pour l'établissement des comptes satellites des entreprises d'économie sociales : coopératives et mutuelles.

Certains pays ont accompli un travail considérable ces dernières années pour fournir des données fiables sur les différents groupes de l'ESS. Les instituts statistiques en France et le ministère du travail en Espagne fournissent des séries chronologiques de données relatives à l'emploi dans les coopératives et l'économie sociale. La Bulgarie, l'Hongrie, l'Italie, Luxembourg, et la république tchèque ont amélioré de façon considérable les statistiques publiées par les instituts statistiques, nationaux, dans certains cas, en utilisant les méthodes des comptes satellites pour les organisations sans but lucratif. Il convient de mentionner les cas particuliers de la Pologne, du Portugal et de la Roumanie. Ces trois pays membres ont élaboré des statistiques régulières et systématiquement en matière d'économie sociale au sens large au cours des dernières années. (Chafes, R et Manzon, JL., 2019).

En collaboration avec l'université Johns Hopkins (Baltimore, Etats-Unis), l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a publié en 2011, le Manuel sur la mesure du travail bénévole.

⁵ Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative

Ce manuel est un outil conçu pour aider les pays à recueillir des données officielles et comparable sur le travail bénévole (OIT, 2011). En 2019, l'OIT a également adopté les directives concernant les statistiques sur les coopératives lors la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail, tenue Genève, 10-19 octobre 2018, reconnaissant la nécessité de produire des statistiques sur les coopératives dans tous les pays du monde.

Plusieurs études de cartographie ont été lancées, cherchant à identifier le type d'organisation faisant partie de l'ESS (les organisations à but non lucratif, à but lucratif, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises sociales), comme le fameux projet comparatif du secteur à but non lucratif mené par l'université Johns Hopkins lancé en 1990. Il s'agit toujours d'un projet en cours qui recueille et analyse des données sur le secteur sans but lucratif et bénévole aux États-Unis et dans les 44 autres pays.

Il existe plusieurs méthodes de production de statistiques de l'ESS, mais les plus reconnues sont regroupées en trois types: l'approche par compte satellite, les enquêtes et les observatoires. Ces trois approches ne sont pas forcément opposées mais plutôt complémentaires. Les meilleurs exemples sont: les manuels de comptes satellites pour les institutions à but non lucratif (Nations Unies) et pour les coopératives et mutuelles (CIRIEC 2006); et les observatoires et enquêtes nationales réalisées par les acteurs de l'ESS avec l'aide de chercheurs et d'agences statistiques gouvernementales (comme en France, au Brésil, en Wallonie / Bruxelles (Belgique) et au Québec (Canada)).

1.2.2 Le contexte national

Malgré les efforts déployés par différents acteurs, pour promouvoir le secteur au Maroc, l'appréhension du poids de l'ESS dans l'économie reste insaisissable. Ce qui rend difficile la connaissance et la reconnaissance chiffrée de sa contribution à la création de richesse. Contrairement à l'histoire de l'ESS, l'évolution de sa statistique s'est déroulée très lentement, car il n'a vu le jour qu'à partir des années 2000, en parallèle avec le lancement de plusieurs programmes nationaux (INDH, Maroc vert, plan azur..). La contribution du secteur au PIB a passé du 1,6 % en 2010 à 2 % en 2019, avec un taux de pénétration de la population active à peine de 5 %.

La première structure statistique nationale est apparue à la fin des années 1950 appelée le comité de coordination des études statistiques (COCOES) créé par Dahir en 1959. Aujourd'hui le haut commissariat au plan (HCP) est le principal producteur officiel des données statistiques. Sa direction de la statistique, est chargée de la réalisation des opérations de grande envergure (recensements, enquêtes), des analyses et des études démographiques et socio-économiques à caractère national, de la centralisation et de la publication des données statistiques et de la coordination de toutes les activités statistiques nationales (HCP).

Nous notons ici que plusieurs administrations disposent des répertoires et des fichiers réservés à la création des organisations de l'ESS, contenant des informations liées à l'identité, l'activité, les gérants, des adhérents et le statut juridique de ces organisations.

- **Les associations :**

Depuis les années 1990, les activités associatives ont connues un développement considérable, et leur prise en compte dans le champ statistique devient un enjeu crucial. Ainsi, les associations ont des obligations déclaratives au moment de leur création auprès des services du ministère de l'intérieur. Selon l'étude menée par le ministère de l'Intérieur sur le tissu associatif (ministère de l'intérieur, 2014) « *L'augmentation de la cadence de création d'associations durant la dernière décennie est toutefois indéniable. Avec une moyenne de 10.000 nouvelles associations par an depuis 2005, cette cadence a connu un pic en 2009 avec près de 14.000 associations créées, puis en 2013 avec près de 12.000. Ce chiffre a cependant connu une baisse notable en 2014, où seulement 5.300 associations ont vu le jour. Trois régions concentrent, à elles seules, plus de 38 % de l'ensemble des associations du Royaume : Souss-Massa-Drâa avec 19.417 associations, Marrakech-Tensift-Al Haouz avec 12.209 associations et le Grand Casablanca avec 12.148 associations. Les régions avec les effectifs les plus réduits sont Chaouia-Ouardigha avec seulement 3 % des associations nationales et Gharb-Chrarda-Beni Hsen avec 4 % (voir graphique ci-contre).*

La cartographie publiée par le ministère de l'intérieur (2014) s'est basée sur la formulation des missions que les associations se sont assignées. Cependant, certains intitulés de catégories sont ambigus. C'est le cas pour le terme « œuvres sociales » utilisé pour désigner des associations à but social et caritatif, alors qu'il fait habituellement référence aux prestations sociales destinées au personnel d'un département ministériel, d'un organisme public ou d'une société et à leurs ayants droit (CESE, 2016).

En outre, le HCP⁶ a publié en 2011 le résultat de l'enquête nationale auprès des institutions sans but lucratif. Il en ressort que les associations sont très orientées vers les jeunes et les enfants (respectivement 45,6 % et 44,9 %). En matière de vulnérabilité, les personnes en difficulté économique ou sociale viennent en tête, suivies des personnes dépendantes ou en situation d'handicap. Dans cette étude, le HCP a adopté la classification des Organismes Sans But Lucratif recommandé dans le Manuel des Nations unies.

D'autres, comme l'enquête sur les associations de développement menée par le ministère de la solidarité, de la famille et du développement social (MSFFDS, 2010), portent sur le secteur d'association. L'échantillon de l'étude a couvert l'ensemble du territoire national, sa distribution s'est faite de manière à respecter la représentativité régionale des associations. L'échantillon final réalisé comprend 1254 associations, 1254 acteurs associatifs et 400 partenaires. Les associations enquêtées dans la région Tanger-Tétouan (TT) étaient en nombre de 61 soit 4,9 %.

Le tissu associatif joue un rôle primordial dans les politiques de développement territorial, cependant, le manque de statistiques ne laisse pas apparaître la contribution du secteur à l'économie nationale. Les sources d'informations demeurent hétéroclites et la plupart circonspectes. Les départements concernés ne cordonnent pas assez, ni entre eux ni avec les fédérations ou les réseaux associatifs en place afin de présenter des données homogènes d'une situation réelle du secteur (CESE, 2015). Certaines mesures (Périer. F, 2005) (recommandations) peuvent palier à ce problème statistique comme :

- ✓ La nécessité de disposer, d'une structure ressource sur le bénévolat qui jouerait un rôle d'information et de collecte de données.
- ✓ La mise en place d'un conseil national de la vie associative pourrait avoir une fonction consultative sur tout problème concernant le bénévolat.
- ✓ Conduire des études et recherches sur le bénévolat au Maroc et plus généralement sur les associations. Les sciences sociales devraient investir ces domaines en raison de leur poids et des enjeux qu'ils représentent. Pour cela, il faut une coopération plus étroite entre secteur associatif et universités.
- ✓ Développer des outils et méthodes de mesure pour les apports du bénévolat.

⁶ Haut Commissariat au Plan

- Coopératives

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, les coopératives sont la pierre angulaire de l'économie sociale et solidaire au Maroc, et c'est pourquoi leurs statistiques sont les plus importantes et les plus présentes au niveau national. Les premières coopératives ont été créées par le protectorat français à partir de 1937, pour des fins politiques et économiques, et se limitaient à l'activité agriculture et l'artisanale.

Les répertoires et fichiers des coopératives sont tenus par l'office de développement de la coopération (ODCO), soit par les coopératives elles-mêmes. De sa part l'office gère données statistiques de ce secteur, par le biais du registre local des coopératives, qui devient « le registre central des coopératives », et ce conformément au décret N° 2.15.617 en date du 24 mars 2016 instituant les règles d'organisation et gestion du registre des coopératives au Maroc. Le nombre des coopératives a presque doublé de 2015 à 2019, portant le nombre des coopératives à 27.262 et de 563776 coopérateurs, grâce à plusieurs facteurs dont principalement le dynamisme de la population locale et l'accompagnement croissant de plusieurs acteurs étatiques, des organisations internationales et de la société civile.

L'analyse de la répartition sectorielle des coopératives et leurs unions permet de relever que le secteur de l'agriculture s'accapare l'ensemble des coopératives, avec un nombre de 17582. Le nombre des coopératives d'artisanat a atteint 4939 et celui des coopératives d'habitat avec 1200 coopératives. De 2010 à fin 2019, le mouvement coopératif marocain s'est enrichi par l'apparition de nouveaux secteurs (scolarisation, commercialisation électronique, services à domicile...). De même, le nombre d'adhérents a passé de 317.289 en 2005 à 563.776 en 2019.

Tableau 2 : Evolution des coopératives au Maroc depuis 1930

Année	Nombre de coopératives
1930	6
1960	56
1975	310
1990	1595
2005	4895
2008	6286
2014	13882
2015	15735
2019	27262

Source : Document (ACI- Afrique, 2020) réalisé par BENSghIR NOUREDDINE Expert en organisations professionnelles (Coopératives, Associations et Groupements d'intérêt économique) Pour le compte de l'Alliance coopérative internationale (ACI) rabat –mars /avril 2020

- Les mutuelles

L'existence de mutuelles au Maroc, que ce soit avant ou après l'indépendance nationale, a précédé la réglementation du secteur. Les premières sociétés mutualistes ont été établies sous la forme de « mutuelles de services » par et pour les fonctionnaires français du Protectorat : Mutuelle de la Police en 1919, Mutuelle des douanes et impôts indirects en 1928, Mutuelle des postes, téléphone et télécommunications en 1946. Deux mutuelles à caractère général ont été créées : Œuvres de mutualités des fonctionnaires et agents assimilés du Maroc (OMFAM) en 1929 et Mutuelle générale des personnels des administrations publiques (MGPAP) en 1946. Ces organisations se sont fédérées en 1950 dans la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) qui allait aussitôt prendre la qualité, et jouer le rôle, d'union des mutuelles du secteur public (CESE, 2013).

En 2018, un projet de loi n°94.18 portant approbation du décret-loi n°2.18.78 portant création la Caisse marocaine d'assurance maladie (CMAM) qui remplacera la CNOPS. Selon ce projet de décret, la tutelle de la CMAM est confiée à l'autorité gouvernementale chargée du travail, en tenant compte des pouvoirs et prérogatives attribués au ministre de l'économie et des finances et de la réforme de l'administration, conformément aux textes législatifs et réglementaires concernant les établissements publics.

Selon, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance(ACAPS) le Maroc compte 28 mutuelles et une Union(CNOPS). Elle présente périodiquement des états et des statistiques périodiques sur la situation des secteurs des assurances.

Les indicateurs révèlent des progrès non négligeables réalisés dans le secteur de la mutualité depuis la fin des années 1980 (Reiffers Jean-Louis, Tsakas Constantin, Bougroum Mohammed ...et al., 2014) Les organisations composant le secteur sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Mutuelles de santé (couverture médicale, CNOPS)
- Mutuelles d'assurance (la Mutuelle agricole marocaine d'assurances (MAMDA), la Mutuelle centrale marocaine d'assurances (MCMA)..)
- Sociétés de cautionnement mutuel (artisanat, pêche, transport..)
- Mutuelles communautaires.

Tableau 3. Le paysage des mutuelles au Maroc

	Secteur public (CNOPS)	Secteur privé (CNSS)
Nombre d'adhérents	1,23 million	2,87 millions
Nombre de bénéficiaires	2,98 millions	4,5 millions
Montant des cotisations	4,44 milliards Dhs	4,44 milliards Dhs
Montant des prestations servies	3,5 milliards Dhs	2,02 milliards Dhs

Source : ministère de tutelle

En 2006, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié un document (Renaud. A, 2006) élaboré par un économiste de la santé dans le cadre d'une consultation, se propose de rassembler les éléments factuels disponibles sur les expériences menées à ce jour afin d'en tirer les enseignements propices à la poursuite de la réflexion sur le sujet. Il a été élaboré à partir de différentes visites réalisées sur les sites où des mutuelles communautaires marocaines.

En 2010, le ministère de la santé a publié quelques indicateurs liés au secteur comme : le nombre des adhérents est de 1,5 millions avec 4,5 bénéficiaires dont 70 % relèvent du secteur public ; tandis que les recettes ont été estimées à 2,4 milliards de dirhams.

Des études statistiques régionales sont conduites par des groupes d'étude, ont été portés sur d'autres composantes de l'économie sociale, ont permis partiellement de disposer des données chiffres mais non complets. Parmi lesquelles nous évoquons l'étude (British Council, 2017) menée par British Council Maroc, dans le cadre du programme « Social EntrepreNorth », soutenu par l'Ambassade Britannique au Maroc. Cette étude vise l'identification de l'entreprise sociale dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA).

De l'avis général des participants à cette étude, les défis les plus importants auxquels les entreprises sociales sont confrontées dans la région TTA sont les suivants :

- ✓ La perception erronée de l'entreprise sociale
- ✓ Absence d'un cadre juridique
- ✓ Manque de soutien financier
- ✓ Manque de formation et de soutien technique
- ✓ Manque des ressources humaines
- ✓ Faible accès au marché

- **Les observatoires de l'économie sociale et solidaire**

Dans le cadre du renforcement du dispositif de veille et communication et vu l'insuffisance des informations statistiques sur le secteur de l'ESS, le département de l'économie sociale a lancé une étude pour la conception d'un observatoire de l'ESS afin de permettre la disponibilité de données fiables et pertinentes sur les composantes du secteur, la production périodique d'indicateurs spécifiques permettant d'identifier et d'analyser les problèmes et les obstacles au développement du secteur, et d'évaluer sa contribution au développement économique et social du pays et des territoires. L'expérimentation de ce projet a commencée au niveau des deux régions pilotes suivantes : Tanger-Tétouan –Al Hoceima et Rabat –Salé-Kenitra.

Pour apprécier le poids de l'ESS dans la région, le conseil régional Tanger-Tétouan a initié, dans le cadre d'un accord de coopération avec la région Provence-Alpes-Côte d'azur, et notamment sa chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), la mise en place d'un observatoire régional de l'économie sociale et solidaire (ORESS). La mise en place du projet vise à combler le vide en information statistique régionale sur l'ESS.

Notons que le manque de coordination des actions entre acteurs autour du projet ESS, et la diversité des méthodes de mesure rendent difficile la connaissance du poids réel du secteur dans les régions, par rapport aux autres activités (privés hors ESS et secteur public), et par rapport aux autres territoires. Pour palier à ces problèmes, les observatoires doivent s'appuyer sur une méthodologie scientifique claire et cohérente qui permettra de réaliser une comparaison entre territoires et vient en aide à la décision pour les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics.

- Le milieu universitaire

Compte tenu du dynamisme du secteur de l'ESS, l'université s'est engagée dans le développement de la recherche scientifique dans ce domaine. Des laboratoires et des incubateurs ayant été créés à cet effet. En outre, des colloques et des ateliers ont été organisés pour discuter les problèmes du secteur et des solutions proposées pour l'améliorer. À cet égard, le dernier forum organisé par la FSJES ain chock de Casablanca, le 05 et le 6 juin 2020, a été l'occasion d'échanger sur les enjeux de l'ESS. Ainsi, un Centre d'incubation et de recherche-action par l'économie sociale et solidaire (CIRA-ESS) a été inauguré dans la même faculté. Centre dont le but est d'accompagner et d'appuyer, moyennant un parcours d'incubation, les projets ayant un impact social et environnemental. Le CIRA -ESS, a organisé sa première édition de l'université d'été juin 2020, autour de la thématique : « L'économie sociale et solidaire levier de développement au Maroc (ESS) ».

Dans le cadre de ses activités de l'année 2017, la Fondation Hanns Seidel a continué sa coopération avec le centre TAKAMUL en organisant avec la Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales de l'Université Abdelmalek Essaadi de Tanger (UAE) une conférence nationale sous le thème « Changements politiques et rôles de l'économie sociale » à Tanger. Cet événement scientifique a été caractérisé par la participation des 32 chercheurs marocains. Les intervenants ont débattu des thèmes divers, notamment le partenariat publique-privé, les coopératives, l'entrepreneuriat social, ainsi que des aspects plus théorique et philosophique comme l'économie sociale dans la pensée musulmane et occidentale.

Ayant réuni près de 400 participants en provenance de 21 pays, le Forum international de l'économie sociale et solidaire organisé par l'université Cadi Ayyad de Marrakech (UCAM) au mois du mai 2017, aura permis de mettre en évidence l'importance de cette économie et la nécessité de la développer à travers des formations universitaires dédiées.

En plus de ces événements scientifiques, les autres universités ont dispensé une formation en économie sociale dans divers cycle de formation (licence professionnelle, masters, doctorat), pour former des cadres et développer la recherche dans cette branche d'économie.

Un Espace Marocain d'Economie Sociale, Solidaire et Environnementale (EMESSE) a été créé pour rassembler les acteurs de l'économie nationale sociale, solidaire et environnementale et regroupe des associations, des coopérations, des fondations d'entreprises de l'ESS, des mutuelles, des universités, des syndicats patronaux dans le domaine socio-économique ainsi que des réseaux de solidarité économique et des syndicats de développement local. L'EMESSE est composé de 12 espaces régionaux ESSE, couvrant les territoires nationaux.

Le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) a été créé le 25 Février 2006 à partir d'un parterre de 24 associations agissant dans le domaine de l'ESS. La création du réseau a eu ses origines à partir des rencontres avec le Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS) lors du Forum Social Mondial tenu à Porto Alegre en 2005. Elle a été renforcée par la rencontre de DAKAR 2005 sur l'Economie Sociale et Solidaire et par un appui d'Oxfam Québec.

- **Structure publique**

En raison de l'importance dans le tissu économique et social, le ministère de l'artisanat et d'économie sociale a organisé des assises nationales de l'ESS, le 14 Juillet 2016, dont la recommandation principale est l'élaboration d'un projet de loi cadrant l'ESS afin d'intégrer différents acteurs en économie formelle et moderniser le fonctionnement de ses activités. Aussi, pour consolider le programme de la première stratégie en 2010, une nouvelle stratégie (2020-2028) est conçue dont l'objectif est d'aboutir à un véritable changement d'échelle. Elle vise de doter le Maroc d'un cadre stratégique d'affirmation et de développement de l'ESS à travers un état des lieux bien documenté et une vision pour le secteur, qui va permettre d'augmenter la contribution de l'ESS dans le PIB.

Le Ministère aussi a envisagé l'étude sur la mise en place d'un Système d'Information Géographique de l'Economie Sociale (SIGES). Et ce, pour doter l'observatoire de l'ESS d'une base de données et d'indicateurs de mesures socioéconomiques de ce secteur et pour permettre l'analyse des informations territoriales, économiques et sociales afin de produire des analyses profitant pour la prise de décision et pour la promotion du secteur de l'ESS.

Conclusion

La production sur l'ESS s'avère lente et partielle dans le contexte marocain. Ainsi, les chiffres émanant de divers acteurs (acteurs politiques, agences statistiques, OESS, bureau d'études..) ne reflètent pas en totalité la réalité du secteur, faute d'inconcordance (enquête sur le bénévolat, études sur les associations, et les coopératives, chiffres produits par l'ODCO..). Cette multiplicité d'acteurs et d'intervenants dans la production des données, constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la statistique de l'ESS.

A cela s'ajoute l'invisibilité institutionnelle du secteur de l'économie sociale et solidaire, à cause de l'absence d'une définition claire et rigoureuse de l'ESS (au niveau national et international). Et d'une loi encadrant ce secteur, ce qui entrave l'identification des OESS dans les comptes nationaux.

Sur le plan méthodologique, il n'existe pas de suivi et quantification internationalement reconnues, qui peut faciliter la mesure et le poids de l'ESS à l'échelle territoriale. Nous essayons, à travers un travail académique que nous menons actuellement, qui s'inscrit dans la préparation d'une thèse de doctorat à la faculté d'économie et gestion de Tanger, sur le poids de l'ESS dans la région TTA, de répondre à ces défis.

Enfin, une production statistique sur l'ESS doit faire l'objet d'un consensus, autour d'une méthodologie claire, qui facilite la production d'indicateurs permettant de mesurer le poids réel de l'ESS sur les territoires.

Bibliographie

Ait Haddout M., Jaouad M., « L'économie sociale au Maroc : approches méthodologiques et acteurs en présence », In Khrouz D, 2003, Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation, Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines-Casablanca ; pp23- 58

Archambault É., 2017, « L'appréhension statistique de l'économie sociale et solidaire », in Defourny J., Nyssens M., (dir.), Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3e secteur, Louvain-la-Neuve (Belgique), De Boeck Supérieur, p. 265-300.

Baron, C. & Christmann, M. (2005). Économie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au Sud : Les associations de développement local au Maroc. Revue internationale de l'économie sociale : Recma, (295), 70–93

<http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2019/02/WP2019-01FR.pdf>

CHAFES, R et MANZON, JL. (2019). évolution récente de l'économie sociale dans l'union européenne. CIRIEC,

Bentahar H., & Yahyaoui, Y., (2003). Evolution historique de l'économie solidaire au Maroc. Revue internationale de l'économie sociale : Recma, (295), 70-93.

Demoustier, D. & Vallat, D. (2005). Économie sociale et solidaire et politique de la ville. Revue internationale de l'économie sociale, (296), 70–82

Demoustier, D. & Colletis, G. (2012). L'économie sociale et solidaire face à la crise : simple résistance ou participation au changement ? Revue internationale de l'économie sociale, (325), 21–35

Frémeaux, P. (2013). L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire. Ministère délégué en charge de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation

Périer.F (2005) Etude sur le volontariat et le bénévolat au Maroc. PNUD Maroc

Ramos, C. (2019). Social economy satellite (CSES) how to build a satellite account. http://www.revista-es.info/ramos_6.html. http://www.revista-es.info/ramos_6.html

Reiffers Jean-Louis, Tsakas Constantin, Bougroum Mohammed ...[et al.](2014), *Économie sociale et solidaire : vecteur d'inclusivité et de création d'emplois dans les pays partenaires méditerranéens ?* Banque Européenne d'Investissement, FEMISE,

https://www.eib.org/attachments/country/femip_study_femise_economie_sociale_solidaire_fr.pdf

Renaud.A(2006) « Les mutuelles communautaires au Maroc Principales leçons des expériences menées à ce jour » Organisation Mondiale de la Santé – Bureau du Représentant au Maroc.

Rapports et études

Alliance coopérative internationale- Afrique (2020) *Données cartographiques clés – Maroc*, ICA-EU PARTNERSHIP- Rabat : Mars/Avril

<https://coops4dev.coop/sites/default/files/2020-04/Morocco%20Key%20Figures%20Report.pdf>

British Council (2017) *Les entreprises sociales dans la région TTA. Maroc*

https://www.britishcouncil.ma/sites/default/files/semana_en_francais_30-11-2017_0.pdf

Conseil économique sociale et environnemental. (2016). *Statut et dynamisation de la vie associative* », (N° 28)

Conseil économique sociale et environnemental. (2015). *Economie Sociale et Solidaire Un levier pour une croissance inclusive* (No 19)

Conseil économique sociale et environnemental. (2013). *projet de loi n°109-12 portant code de la mutualité*

HCP(2011) *Enquête nationale auprès des institutions sans but lucratif (ISBF)*, exercice 2007, 252 pages.

MSFFDS(2010). *Etude sur les associations marocaines de développement : diagnostic, analyses et perspectives*, Rapport III

Ministère de l'Intérieur « Etude sur le tissu associatif au Maroc » Décembre 2014. In : EL MAJHAD, S. Explosion associative, 29/12/14. Aujourd'hui le Maroc. [En ligne] Disponible sur

<https://aujourd'hui.ma/societe/maroc-explosion-associative-115474>

Disponible sur : <http://www.ces.ma/Documents/PDF/Auto-saisines/2015/as19/rpas19f.pdf>

OIT(2011), ce manuel est disponible sur le lien suivant :

http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_167779/lang--fr/index.htm

Sitographie

Initiative Nationale de Développement Humain (www.INDH.ma)

<http://www.worldvolunteerweb.org/iyv-10.html>

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/meetingdocument/wcms_648776.pdf

www.hcp.ma

www.odco.gov.ma

<http://www.odco.gov.ma/fr/blog/registre-local-des-coop%C3%A9ratives>

<https://lematin.ma/journal/2019/fsjes-dotee-d-centre-dincubation-recherche-action-ess/315405.html> (Consulté le 15/11/2020)

<http://www.hssma.org/article.cfm?id=641> (Consulté le 15/11/2020)

<https://face.oonion.eu/fr/emesse-espace-marocain-de-leconomie-sociale-et-solidaire-et-environnementale-morocco-2/> (Consulté le 15/11/2020)

<https://www.remess.ma>

Working seminar

OECD, EC (2017) « Towards Satellite Accounts for Third Sector and Social Economy: challenges and opportunities », Working Seminar, Paris, 16 October 2017